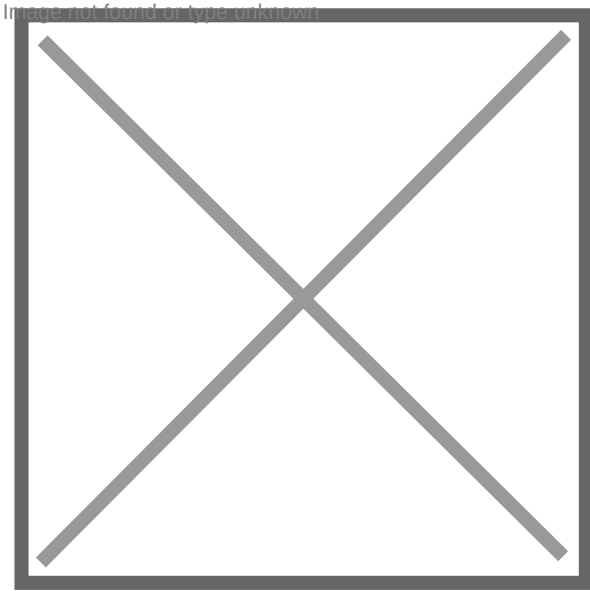




Urgent quoi faire divorce en tunisie ou annulation de mariage

Par **nanou29**, le **16/03/2010** à **16:49**

Bonjour,

Je me suis mariée a tunis le 08 mai 2009, avec un tunisien je suis franco tunisienne, et je n ai pas retranscrit mon mariage a nantes.

Je me suis aprecue malheureusement que les intentions de mon mari n était pas de fonder un foyer, cela fait 3 ans que je vis dans le mensonges et la trahison.Quand j été enceinte de qq mois il a été incarcéré en tunisie ou il reside c est a dire en octobre 2009. en décembre 2009 j ai eu mon fils qui est agé de trois mois aujourd'hui.

Je souhaite savoir qu elle est la meilleure solution pour moi celle de divorcer en tunisie ou bien demander l annulation de mon mariage en france.

Mais ce que je comprend c que sur l extrait d acte de naissance de mon fils il est bien stipulé que je suis marié alors comment c possible si il n est pas reconnu
merci

Par **nanou29**, le **16/03/2010** à **17:08**

BONJOUR JE VOUS REMERCIE D AVOR REPONDU SI VITE .
JE VOUS ENVOIE DE SUTE MON MAIL.
MERCI

Par **chris_ldv**, le **16/03/2010** à **17:16**

Bonjour,

Votre mariage ne peut être "annulé" que dans le pays où vous vous êtes marié.

Dans votre cas il s'agit à mon avis de faire une demande de divorce, sauf si le droit tunisien permet une annulation de mariage.

Cordialement,

Par **bilou2pac**, le **18/03/2010 à 18:40**

bonjour, merci pour votre reponse

j ai demadé des renseignements sur l annulation j ai vu quelques cas ou on pouvait annuler le mariage et je pense avoir de serieux motifs.

De plus la transcription de mariage peut prendre tres lomgtps car je me suis marier sans ccm et normalement il doit avoir une enquete.

Je voulais faire une demande ecrite au procureur de la republique de nantes pour qu il annule mon mariage vu les circonstances et d apres circulaire de 1995.

alors je voulais savoir comment faire pour la tunisie, je voulais pas divorcer car j ai peur qu il me prenne mon enfant,ou qu il me signe pas d autorité pour entrer en france

Desolé si je suis confuse mais je ne sais pas quoi faire je cherche la meilleure solution pour mon enfant